

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**  
**AUX DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 1<sup>er</sup> mai 2023, à 19 h, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

6290, boulevard Léger

Permettre une marge latérale de 2,23 m au lieu de 2,28 m.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette dérogation mineure.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

---

Mme Anne-Sophie Bergeron  
Secrétaire d'arrondissement substitut  
Le 13 avril 2023